



## COMMUNICATION AVEC LA MÉDECINE DE VILLE CORONAVIRUS (COVID-19)

### Accompagnant des futures mamans en maternité du Centre Hospitalier de Saintonge

Depuis le début du confinement, la femme peut être accompagnée de la personne de son choix en salle de naissance, une fois l'accouchement débuté.

**A partir du 23 avril, l'accompagnant peut aussi rester 24h après la naissance :**

- s'il respecte strictement les règles de confinement dans la chambre,
- s'il prévoit ses repas.

Pour toute information complémentaire, contacter le secrétariat de la maternité au ☎ 05.46.95.15.06 ou par email à [maternite@ch-saintonge.fr](mailto:maternite@ch-saintonge.fr)

CENTRES HOSPITALIERS



SAINTONGE  
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

#### DIRECTION MARKETING ET COMMUNICATION :

- Lise Patiès - Directrice adjointe
- Mathilde Cosnier - Assistante - Technicienne communication et multimédia
- ☎ 05 46 95 12 06
- [cellule-communication@ch-saintonge.fr](mailto:cellule-communication@ch-saintonge.fr) - [cellule-communication@ch-angely.fr](mailto:cellule-communication@ch-angely.fr)



Centres Hospitaliers de Saintonge  
et de Saint-Jean-d'Angély